



SDLE

SERVICE DE  
DÉVELOPPEMENT  
LOCAL ET  
ENTREPRENEURIAL

INNOVER  
C'EST COLLABORER!

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### LA MRC DE CHARLEVOIX VERSE 10 718 \$ À TROIS ENTREPRISES POUR PLANIFIER LEUR PROCESSUS DE RELÈVE

---

**Baie-Saint-Paul, le 30 septembre 2020** – Dans le cadre de son Fonds de soutien à l'émergence de projets d'entreprises, le Conseil des maires a accordé une somme totale de 10 718 \$ à trois entreprises, afin de les supporter dans un éventuel au transfert d'entreprise.

Ainsi, la **Laiterie Charlevoix**, le **Garage Denis Morin inc.** et **Ex Sound Métal** obtiennent une contribution financière non remboursable pour les aider à réaliser l'une des étapes préalables au transfert. En étant intégrés le plus tôt possible dans les projets de transfert, les conseillers en développement économique du SDLE visent à mettre leurs connaissances et leur soutien technique au profit de ces derniers et à voir à la production des documents importants dans un dossier de relèvement, allant de l'évaluation d'entreprise à la production de documents de financement.

Anne Scallon, directrice du SDLE tient à mentionner que « Les dossiers de repreneuriat se travaillent à long terme et qu'il est primordial pour les relèves et les cédants d'avoir accès à différentes aides, tant techniques que financières, pouvant les accompagner ». En plus de ce fonds, la MRC dispose du Fonds local d'investissement, volet relèvement, avec lequel elle peut prêter à l'individu, jusqu'à concurrence de 25 000 \$, pour l'achat d'actifs ou d'actions lors d'un transfert d'entreprise.

**Le Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises** vise à permettre aux entreprises d'avoir accès à des expertises spécialisées dans des champs d'intervention considérés comme des enjeux majeurs, et ce, afin d'améliorer leur productivité et leur rentabilité et d'assurer leur pérennité. Ces enjeux sont le développement durable, la relève et le transfert d'entreprise, l'innovation et l'intégration des technologies de communication. Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : [mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/](http://mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/)

Rappelons que la MRC de Charlevoix a identifié comme une priorité le transfert et le repreneuriat dans sa [Stratégie de développement socioéconomique 2019-2029](#) et également dans ses objectifs du [Fonds régions et ruralité 2020-2021](#).

-30-

**Sources :**

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)  
418 435-2639, poste 6902

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
[khovath@mrccharlevoix.ca](mailto:khovath@mrccharlevoix.ca)  
418 435-2639, poste 6002